

## PANORAMA DE L'ACTU

15 avril 2017

### ELECTION PRESIDENTIELLE

L'UNAF et les élections présidentielle, législatives et sénatoriales : [www.familles2017.fr](http://www.familles2017.fr)

L'UNAF a interrogé les candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs engagements pour les familles. Voici, par ordre d'arrivée, leurs premières réponses.

- [Réponse de M. François FILLON](#)
- [Réponse de M. Emmanuel MACRON](#)

L'UNAF a rencontré le 8 mars 2017 l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron. Le compte-rendu intégral de la rencontre est à lire [ici](#)

- [Retrouvez les réponses des candidats, proposition par proposition.](#)

En plus des 10 propositions pour donner confiance aux familles, l'UNAF est partie prenante de plusieurs collectifs, très actifs dans cette campagne.

- **Autour de la Santé**, l'UNAF participe au [Collectif Santé 2017](#).
- **Pour lutter contre les inégalités et les exclusions**, l'UNAF est membre du [Collectif ALERTE](#).
- **Sur les questions écologiques et sociales**, l'UNAF a participé au colloque "Réduire les inégalités", une exigence écologique et sociale" et à son [manifeste](#).
- **Sur la question du logement social**, l'UNAF s'associe au [manifeste « Oui au Logement social »](#). Plus de détails [ici](#).
- **Sur l'éducation**, l'UNAF est engagée avec le collectif "[Vers le haut](#)" pour la tenue d'Etats généraux de l'Education.
- **Autour de l'engagement associatif**, l'Unaf est membre du Mouvement Associatif qui présente à l'occasion de cette année électorale des propositions regroupées dans le document "[Une ambition pour demain](#)".

### Le Concordat Alsace-Moselle et le droit local

Au nom de la laïcité, faut-il abolir le Concordat ? Fillon, Hamon, Le Pen, Macron disent non. Mélenchon dit oui. Pour les trois premiers, le droit local en général, et le concordat en particulier, ne sont pas antinomiques avec les lois de la République. Le dernier considère au contraire que tous les régimes dérogatoires doivent être abrogés, y compris pour les statuts spécifiques des outre-mers, à l'exception cependant du régime local d'assurance maladie. Mais quelles sont-elles ces spécificités du droit local ? [Un article du journal d'infos locales Maxi-Flash](#) les rappelle ici (7 avril 2017)

## Lutte contre la radicalisation

Les sénateurs Jean-Marie Bockel (UDI) et Luc Carvounas (PS) ont présenté leur rapport sur " *Les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation*". Ils recommandent d'impliquer plus étroitement les acteurs locaux pour prévenir la radicalisation. Ils placent les communes en « première ligne » de la prévention de la radicalisation et considèrent les maires comme des « acteurs de terrain » incontournables, en raison de leurs compétences, à savoir les pouvoirs de police du maire et les attributions des communes en matière éducative, de sport, ou encore de culture et d'aide sociale. Les collectivités seraient ainsi principalement chargées de « détecter et signaler les cas de radicalisation » et de prendre en charge les individus (accompagnement des familles par exemple). Quant à l'Etat, il assurerait les activités de renseignement et de surveillance, ainsi que la répression pénale des individus radicalisés. [Article et vidéo en lien.](#)



## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Les Assises

Les 10<sup>èmes</sup> **Assises Nationales de la Protection de l'Enfance** auront lieu les **3 et 4 juillet 2017 au Palais des Congrès de Paris.**

Ce rendez-vous annuel est plébiscité pour la qualité des contributions théoriques et pratiques proposées, plus important que jamais dans un contexte social, institutionnel et financier de plus en plus complexe. Il est possible de bénéficier d'un tarif dégressif dès la 5<sup>ème</sup> inscription.

Renseignements et inscriptions : Maria Lillo ou Christine Dussaut ; tél. : 01 53 10 24 10 – Courriel : [christine.dussaut@lejas.com](mailto:christine.dussaut@lejas.com). Sites : [www.lejas.com](http://www.lejas.com) - [www.lebpe.com](http://www.lebpe.com)

## ENFANCE ET PARENTALITE

L'UNAF et l'Union fédérative nationale des associations de familles d'accueil et d'assistantes maternelles (Ufnafaam) ont mis en ligne "[un guide pour ouvrir le dialogue sur les différences religieuses et culturelles](#)" entre les parents et les assistantes maternelles. Le document a bénéficié du soutien de l'Observatoire de la laïcité et du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.



## SUIVRE L'UNAF

Quotidiennement : [twitter.com/unaf\\_fr](https://twitter.com/unaf_fr)

Chaque semaine : [la newsletter de l'UNAF](#)

Tous les mois : *le Bulletin documentaire de l'UNAF : le dernier numéro, n°225, vient de paraître* (contact pour abonnement : [mngamah@unaf.fr](mailto:mngamah@unaf.fr))

## LAÏCITE

### Le rapport annuel et quatre guides

Le 4 avril 2017 a été publié le [quatrième rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité](#) (ODL). Il contient un état des lieux du respect du principe de laïcité en France, un rappel du cadre législatif et réglementaire en matière de laïcité, le suivi des mesures mises en œuvre avec les différents ministères, et la version réactualisée des quatre guides pratiques rédigés par l'Observatoire ([Guide Laïcité et gestion du fait religieux dans les structures socio-éducatives](#) ; [Guide Laïcité et collectivités locales](#) ; [Guide Gestion du fait religieux dans l'entreprise privée](#) ; [Guide Laïcité et gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé](#)).

## EDUCATION



### La semaine scolaire

Le [décret du 14 avril 2017](#) autorise des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Alors que la période de 3 ans s'achève à la fin de l'année scolaire 2016-2017, le décret a pour objet de permettre à l'autorité académique, si elle est saisie d'une demande en ce sens, de prolonger d'une année les adaptations à l'organisation de la semaine.

## ACCES AUX DROITS

### Relations des usagers avec les services publics

Le Défenseur des Droits a cherché à connaître les difficultés que rencontrent les personnes en situation de précarité sociale et économique et les difficultés liées aux processus de dématérialisation engagés par de nombreux services publics. Un premier niveau est la connaissance des droits et l'aisance avec laquelle les usager-e-s déclarent pouvoir mobiliser et mettre en œuvre les démarches permettant d'y accéder. L'enquête permet également d'explorer, dans le détail, la fréquence, les circonstances et l'issue des difficultés rapportées pour résoudre un problème avec un service public ou une administration. Les différents problèmes signalés ainsi que les acteurs publics cités renvoient, souvent, à des publics bénéficiaires spécifiques. Face aux difficultés rencontrées, l'abandon des démarches témoigne de situations de non-recours aux droits. [Le rapport en lien](#).

### E-administration : la double peine pour les personnes en difficulté

Une récente [recherche du CRÉDOC](#) montre que, dans notre pays, plutôt bien placé tant sur le plan des équipements que sur celui des usages, subsiste un réel enjeu d'inclusion des publics dits fragiles. Personnes âgées, personnes handicapées ou souffrant de maladie chronique, allocataires de minima sociaux, habitants de zone rurale restent en effet sur le bord du chemin digital alors même que les services publics qui s'adressent à eux communiquent de plus en plus via internet.

Un accompagnement personnalisé semble indispensable pour éviter que les difficultés de ces personnes ne s'accroissent par le développement de la digitalisation des démarches et des contacts avec les administrations publiques.

## ACCES A L'AUTONOMIE

### Carte mobilité inclusion

La carte mobilité inclusion remplace progressivement, depuis le 1er janvier 2017, les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle est délivrée par le président du conseil départemental. Le décret du 6 avril 2017 apporte une précision sur le régime de délivrance de cette carte, en prévoyant que le silence opposé à une demande vaut décision de rejet à l'issue d'un délai de quatre mois. Il s'agit de l'une des exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation ».

## SERVICES AUX PERSONNES



### La Poste et la silver économie

Confrontée à la baisse continue de son activité courrier, le groupe La Poste accélère sa diversification dans les services de proximité. Avec un terrain de prédilection : celui des services aux personnes âgées. Il y a six mois, La Poste prenait ainsi une participation majoritaire au capital du groupe Axeo, spécialisé dans les services à domicile avec environ 3.000 salariés et 70.000 clients (voir notre article ci-dessous du 11 octobre 2016). Et, au cours de ces derniers jours, le Groupe vient de prendre trois initiatives :

**Le dispositif "Veiller sur mes parents"**, "un nouveau service de visites régulières du facteur au domicile des personnes âgées". Le principe est simple : il s'appuie en effet sur la tournée du facteur à domicile, assurée six jours sur sept et "sur la relation de confiance qui l'unit à ses clients". Les visites au domicile de la personne âgée se font - même sans courrier - au rythme et aux jours choisis par le souscripteur en accord avec son parent. L'abonnement comprend également la prestation de téléassistance 24h/24 et 7j/7.

**Les services à la personne** : En devenant actionnaire à 100 % de Domiserve, le groupe La Poste étoffe son offre de titres Cesu RH et de Cesu Social à l'attention notamment des conseils départementaux en charge de l'action sociale sur leur territoire" et aspire "à devenir l'un des acteurs majeurs du secteur des services à la personne, porteur par ailleurs de création d'emplois, et anticipe des perspectives de développement dans ce domaine".

Du 6 avril au 8 juin 2017, la Poste organise **un challenge en ligne** pour imaginer et développer "les nouveaux services et nouvelles offres de la silver économie de La Poste". Sur le principe du Hackathon, les start-up candidates bénéficieront d'un "coaching personnalisé", et auront accès à la base de données (Big Data) du groupe, pour créer ces nouvelles offres.

En liens : [Le communiqué du Groupe La Poste du 12 avril 2017 sur le lancement de "Veiller sur mes parents"](#). ; [Le communiqué du Groupe La Poste du 30 mars 2017 sur l'acquisition de Domiserve](#). : [Le site du Smart Services Challenge de La Poste](#).

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### Panorama de presse

Rendez-vous chaque jour sur <http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations> et découvrez les dernières actualités sur l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations à ne pas manquer !

## LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE



### Lutte contre la précarité énergétique

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et WWF France ont annoncé le 11 avril 2017 la [signature d'un partenariat](#) visant à améliorer "la qualité de vie et le vivre ensemble", à "lutter contre la précarité énergétique" et à "accompagner les porteurs de projets" dans les quartiers en renouvellement urbain.

### Panorama de presse

Rendez-vous chaque jour sur [www.scoop.it/actu-politiquedelaville](http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville) et découvrez les dernières actualités de la politique de la ville à ne pas manquer !

## TRANSPORT

### Information du consommateur

L'[arrêté du 10 avril 2017](#) vise à améliorer l'information du consommateur sur les prix des prestations de services de transport public collectif de personnes pour lesquels les caractéristiques du trajet sont publiées à l'avance ainsi que le droit au remboursement de certaines taxes et redevances.

### Alerte fermetures !

La [Fédération nationale des associations d'usagers des transports](#) (Fnaut) a alerté, le 7 avril, sur les trois tendances de fond qui, selon elle, s'accroissent : la fermeture des guichets de ventes dans les petites gares, la fermeture de certaines lignes et la reconversion de petites gares. Elle fait le constat que la SNCF réduit le nombre des guichets et restructure son réseau de vente, "sans concertation avec les collectivités locales ou les usagers".

## EMPLOI

### Aides à la mobilité

Les aides à la mobilité géographique proposées par Pôle emploi sont déterminantes dans le choix des demandeurs d'emploi d'accepter une formation, un entretien d'embauche ou une offre d'emploi, d'après une [étude publiée le 10 avril 2017](#). S'ils n'avaient pas eu l'aide à la mobilité géographique, la moitié des demandeurs d'emploi auraient hésité ou refusé une mobilité pour suivre une formation ou rechercher un emploi.

## SANTE



### **116 117 : le numéro pour trouver un médecin de garde**

Pour aider les Français à trouver rapidement un médecin aux jours et horaires de fermeture des cabinets médicaux, la loi « Santé » de janvier 2015 a prévu la mise en place du numéro gratuit 116 117. L'objectif est de désengorger les appels téléphoniques des urgences et apporter une réponse adaptée aux besoins de chaque patient : un conseil médical, l'orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde, l'organisation d'une visite à domicile en cas d'incapacité de la personne à se déplacer ou la prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si nécessaire. Déjà opérationnel depuis le 5 avril 2017 dans les Pays-de-la-Loire, la Corse et la Normandie, son déploiement au niveau national est prévu d'ici la fin de l'année 2017. Le 116 117 sera accessible tous les soirs après 20h00, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés. Ce ne sera pas le cas en dehors de ces plages horaires car il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par le médecin traitant. Il ne remplacera pas non plus le 15 (SAMU) qui reste disponible 7j/7 et 24h/24.

En lien, [le décret du 11 avril 2017](#).

### **Accès à la santé**

Le [décret du 12 avril 2017](#) modifie les conditions selon lesquelles les revenus du capital non imposables sont exclus de la condition de ressources applicable pour l'attribution de la de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c) et de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Modification de la période de référence : prise en compte des revenus des capitaux imposables perçus lors de l'avant-dernière année civile et non plus des 12 derniers mois précédant la demande. En cas d'absence de choix par l'assuré de l'organisme gestionnaire de sa CMU-c, l'organisme d'assurance maladie obligatoire est désigné par défaut.

## CONSOMMATION



### **Les déchets, une préoccupation régionale**

Avec le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) lancé le 6 avril 2017, la Région s'engage dans une approche volontariste de la question des déchets. L'objectif de cette démarche portée par la Région en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs de toutes les filières est d'agir pour la réduction et la valorisation des déchets. Prévu comme un volet opérationnel du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADETT), lancé en février, le PRPGD relève d'une nouvelle compétence régionale. Les déchets concernés sont aussi bien ceux produits par les ménages, les activités économiques, les collectivités et administrations, que les déchets gérés, importés ou exportés sur le territoire régional.

A très bientôt pour une nouvelle édition !